

Procédure Normalisée de Fonctionnement

TITRE : ENTRETIEN DES LOCAUX DES ANIMAUX EN HÉBERGEMENT LIBRE	NUMÉRO : A-24
DESTINATAIRES : Personnel du Service des animaleries	VERSION 1 : 20.02.2019 VERSION 3 : 04.12.2019
ÉMISE PAR : Normand Lapierre, T.S.A. CORRIGÉE : Manon St-Germain, directrice et vétérinaire	CIPA : 20.01.2020
APPROUVÉE PAR : Manon St-Germain, directrice et vétérinaire	DATE : 25.02.20219
BUT : Procurer aux animaux un environnement sain répondant à leurs besoins comportementaux et physiologiques sous forme d'enclos.	

MATÉRIEL :

- Enclos pour petit chien portable
- Objets d'enrichissement
- Bouteilles et bouchons
- Litière de copeaux de tremble
- Coverage 256®
- Gamelle en inox
- Nourriture [Envigo 2041](#)
- Nourriture lapins Charles River 5079
- Cubes de timothée certifié (stérile) de BioServ et mélange de fruits et légumes séchés certifié de BioServ

SANTÉ ET SÉCURITÉ : Le port du sarrau ou d'un habit de travail de type chirurgical et des gants est obligatoire. Le port du masque N95 est obligatoire, puisque les protéines urinaires des rongeurs sont hautement allergènes.

PROCÉDURES :

A. Quotidiennes

i. Ronde générale

1. Vérifier la température et l'humidité. Consigner ces informations dans le **Registre quotidien** sur Dropbox. La température doit se situer entre 20 et 24°C. L'humidité relative désirée est de 40-60%. Si les paramètres sont hors des balises mentionnées, aviser le technicien en gestion des soins animaliers.
2. Vérifier visuellement l'état général des animaux.
3. Inscrire tout problème de santé sur une carte orange **À surveiller**. Se référer à la P.N.F. **A-11.PROCÉDURE POUR PROBLÈME DE SANTÉ**.
4. S'il y a lieu, disposer des carcasses d'animaux adéquatement en les déposant dans un sac orange biorisque. Identifier le sac à l'aide de l'étiquette rouge (disponible dans le dernier tiroir du SB-M427 ou CB-R330) et le placer dans le congélateur du SB-M402 ou CB-R460. Mettre une carte d'évènement « **Mortalité** » sur la cage et y indiquer la date puis aviser la personne responsable des animaux du laboratoire de recherche.

5. Ajuster au besoin la nourriture et l'eau. ATTENTION, il est essentiel d'employer la nourriture appropriée selon l'espèce, soit la nourriture Envigo 2041 pour les cobayes et la nourriture 5079 pour les lapins puisque les deux espèces n'ont pas les mêmes besoins nutritionnels.
6. Balayer le plancher.
 - Le lundi, mercredi et vendredi, offrir de l'enrichissement alimentaire, soit un mélange de fruits et légumes séchés certifié de BioServ et des cubes de timothée certifié (stérile) de BioServ. Les différents enrichissements alimentaires seront donnés en alternance pour les cobayes et pour les lapins les cubes de timothée seront donnés le lundi et vendredi et le mélange de fruits et légumes séchés le mercredi puisque les besoins en fibre est sont plus élevés pour les lapins que pour les cobayes.
7. Inscrire les tâches exécutées dans le **Registre quotidien** sur Dropbox.

ii. Per diem

1. Compter le nombre de têtes dans toutes les pièces le lundi, mercredi et vendredi, sauf pour les compagnies privées et la quarantaine où le décompte doit être effectué tous les jours.
2. Inscrire le nombre de cages sur Dropbox dans le fichier approprié.
3. Faire une feuille Excel pour chaque chercheur.

B. Hebdomadaires

i. Nettoyage des enclos

Le changement consiste à remplacer la litière, les objets d'enrichissements et les gamelles de toutes les pièces d'hébergement libre. Le changement complet est effectué sur une base hebdomadaire et est étalée sur plusieurs jours au besoin.

1. Préparer les bouteilles, les objets d'enrichissement et les gamelles nécessaires pour le changement.
2. Déposer le matériel sur un chariot.
3. Amener le chariot dans le local approprié.
4. Remplir l'évier du local avec de l'eau au $\frac{3}{4}$ (8 L) et y ajouter une course complète de la pompe de Coverage 256® (32 ml). Attention : Pour les cobayes seule l'utilisation de l'eau chaude devrait être utilisée pour le lavage du plancher pendant la durée d'hébergement des animaux dû à leur très grande sensibilité aux odeurs fortes.
5. Enlever les bouteilles d'eau, les objets d'enrichissement et les gamelles et les déposer sur le chariot.
6. Observer les animaux pour déceler des anomalies (isolement, agressivité, mortalité...).
7. À l'aide de l'enclos mobile, isoler les animaux dans une section d'environ 2m² du local.
8. Enlever toute la litière où les animaux ne se trouvent pas, balayer et vadrouiller avec la solution de Coverage 256® (l'eau chaude seulement dans le cas des cobayes) du lavabo. Laisser sécher.

9. Couvrir la surface nettoyée avec la litière de copeaux de tremble.
10. Isoler à nouveau les animaux dans une autre zone avec l'enclos mobile et répéter les étapes 8 et 9 pour la zone qui n'a pas été faite.
11. Positionner l'enclos mobile à sa place d'origine.
12. Remettre de nouveaux objets d'enrichissement, des gamelles avec de la nourriture fraîche et des bouteilles d'eau.
13. Inscrire les tâches exécutées dans le **Registre quotidien** sur Dropbox.
14. Rapporter tout le matériel sale sur le chariot et l'amener dans la laverie côté souillé, SB-M455.
15. Voir P.N.F. **E-2.FONCTIONNEMENT ET UTILISATION DU LAVE-CAGES** pour le lavage du matériel.

C. Désinfection d'un local d'hébergement

Une désinfection complète du local (murs, plancher et plafond) est faite lors d'un changement d'espèces, à la fin d'une expérimentation, lorsqu'un local est vide ou à n'importe quel autre moment où il est jugé nécessaire d'effectuer une désinfection. Voir P.N.F. **E-7.DÉSINFECTION DES LOCAUX DE L'ANIMALERIE**.

D. Entretien mensuel

Une feuille de route doit être complétée tous les mois par les employés du Service des animaleries pour chaque local. Cette feuille se retrouve dans Dropbox.